

Ce mot de « Shoah » par Claude Lanzmann

EN 1983, deux ans avant l'achèvement d'un film qui ne s'appelait pas encore « Shoah », dans une lettre adressée à mon ami Manès Sperber – il venait d'en voir les trois premières heures au côté de Raymond Aron –, j'écrivais : « *Cet immense travail, auquel je ne réussis même pas à trouver un titre, n'est pas un film sur l'Holocauste, il n'est pas un produit, un dérivé de l'Holocauste, pas un film historique, il est lui-même – comment vous dire cela, Manès, c'est ainsi que je le vis – un événement originaire.* » Sperber seul eut connaissance de cette lettre, Raymond Aron venait de mourir.

Au cours des onze années durant lesquelles j'ai travaillé à sa réalisation, je n'ai donc pas eu de nom pour le film. « Holocauste », par sa connotation sacrificielle et religieuse, était irrecevable ; il avait en outre déjà été utilisé. Mais un film, pour des raisons administratives, doit avoir un titre. J'en ai tenté plusieurs, tous insatisfaisants.

La vérité est qu'il n'y avait pas de nom pour ce que je n'osais même pas alors appeler « l'événement ». Par-devers moi et comme en secret, je disais « la Chose ». C'était une façon de nommer l'innommable. Comment aurait-il pu y avoir un nom pour ce qui était absolument sans précédent dans l'histoire des hommes ? Si j'avais pu ne pas nommer mon film, je l'aurais fait.

Le mot « Shoah » s'est imposé à moi tout à la fin parce que, n'entendant pas l'hébreu, je n'en comprenais pas le sens, ce qui était encore une façon de ne pas nommer. Mais, pour ceux qui parlent l'hébreu, « Shoah » est tout aussi inadéquat. Le terme apparaît dans la Bible à plusieurs reprises. Il signifie « catastrophe », « destruction », « anéantissement », il peut s'agir d'un tremblement de terre ou d'un déluge.

Des rabbins ont arbitrairement décidé après la guerre qu'il désignerait « la Chose ». Pour moi,

« Shoah » était un signifiant sans signifié, une profération brève, opaque, un mot impénétrable, infracassable, comme un noyau atomique.

Quand Georges Cravenne, qui avait pris sur lui l'organisation de la première du film au Théâtre de l'Empire, m'a demandé quel était son titre, j'ai répondu :

« Shoah.
– Qu'est-ce que cela veut dire ?
– Je ne sais pas, cela veut dire "Shoah". »

– Mais il faut traduire, personne ne comprendra.

– C'est précisément ce que je veux, que personne ne comprenne. »

Je me suis battu pour imposer « Shoah » sans savoir que je procédais ainsi à un acte radical de nomination, puisque presque aussitôt le titre du film est devenu, en de nombreuses langues, le nom même de l'événement dans son absolue singularité. Le film a été d'emblée éponyme, on s'est mis partout à dire « la Shoah ». L'identification entre le film et ce qu'il représente va si loin que des témoins parlent de moi comme de « l'auteur de la Shoah », ce à quoi je ne puis que répondre : « Non, moi, c'est "Shoah", la Shoah, c'est Hitler. »

J'ai écrit les paragraphes qui précèdent il y a un an, dans une autre occurrence, mais je m'aperçois, les relisant, qu'elles sont déjà en elles-mêmes une réponse à la diatribe d'Henri Meschonnic (« Pour en finir avec le mot "Shoah" », *Le Monde* daté 20-21 février), ironiquement publié dans les pages « Horizons Débats » du quotidien.

Quel horizon, quel débat ? Meschonnic se débat contre lui-même, empêtré dans des démonstrations contradictoires, s'avançant masqué de fausse science, avec une idée fixe : en finir pas seulement avec le mot « Shoah » comme il le prétend, mais avec le film « à succès » du même nom, et en dernière analyse, avec la « chose » elle-même.

Quand d'autres claironnent contre la « pornographie mémorielle de la Shoah », Meschonnic, lui, n'hésite pas à parler d'un « mot empoisonné » et de « victimisation

tout aussi totalitaire que le massacre » (sic), écrivant sans trembler : « *Ainsi "Shoah" condense un "culte du souvenir" qui s'est mis à dévorer ce qui reste de vivant chez les survivants...* »

A ces propos infâmes il faut opposer les paroles de vérité d'Anne-Lise Stern, déportée survivante qui, elle, n'a pas été dévorée par le mot « Shoah », dans son grand livre, *Le Savoir-déporté* (Éditions du Seuil, 2004) : « *Shoah n'est pas un documentaire et pas non plus un pur chef-d'œuvre du septième art. Plutôt œuvre inaugurale d'un huitième art, à l'aune de notre temps. Du coup, il a, de fait, autorisé, suscité chez les uns et les autres le désir de s'exprimer, de témoigner chacun en son nom (...). Ainsi certains psychanalystes se félicitent : Claude Lanzmann aurait introduit un signifiant*

« Shoah », le film, a aujourd'hui 20 ans, et c'est dès sa sortie, sans que j'y sois pour rien, qu'on a commencé partout à dire « la Shoah »

hébreu dans la langue française. Je soutiens, moi, qu'avant Shoah le film, ce que les Israéliens désignent par "shoah" restait pour eux... de l'hébreu et que le mot, le nom "Shoah", depuis ce film, est devenu français en France, allemand en Allemagne, anglais en Amérique. »

Shoah, le film, a aujourd'hui 20 ans et c'est, dès sa sortie, sans que j'y sois pour rien, qu'on a commencé partout à dire « la Shoah ». Apparemment, Meschonnic n'a jamais entendu parler de l'Esprit objectif. C'est vrai : comment pourrait-il savoir, lui, que les œuvres véritables, une fois créées, échappent à leur auteur et vivent leur vie propre ? *Shoah*, le film, a eu cette force de nommer la chose.

Si je me tiens pour intégrale-ment responsable de l'œuvre, je

ne pouvais en revanche prévoir que l'époque allait s'en emparer comme elle l'a fait. Je ne pouvais ni le prévoir ni le vouloir. Même si cette reconnaissance est juste et bonne, elle aurait très bien pu ne pas se produire. Je pensais quant à moi que mon film serait vu par 3 000 personnes et cela me suffisait. Je décriais a posteriori et de façon tout à fait phénoménologique l'effet éponyme du film et ses conséquences paradoxales – la confusion de « la Shoah » et de *Shoah* –, Meschonnic traduit cela – fameux traducteur que voilà ! – en volonté d'« appropriation ».

Traducteur de ce qu'il refuse d'appeler la Bible, il se croit, à ce titre, autorisé à mettre à sac et à détruire toute culture constituée, obsédé par le bon commencement comme d'autres l'étaient par la

race pure. Au nom de l'hébraïsation, il ne renâcle pas devant l'illisibilité et le sentiment de sa toute-puissance sur les mots excite plus encore ses instincts de *serial killer*, pour reprendre une expression dont Michel Deguy l'avait gratifié. Sa cible ultime – il aura fallu attendre vingt ans pour qu'il se réveille de son sommeil dogmatique et la désigne –, c'est *Shoah* : l'hébraiseur de « Bible » ne veut pas d'un mot hébreu pour nommer « la Chose ». Sous le galimatias et les approximations meschonnesques, on ne trouve qu'une quête égarée du « bon mot », qui lui fait faire des choix contradictoires, voire exclusifs les uns des autres. Étrange vision de la philologie : les mots examineraient si exactement les choses qu'il y aurait pour tout un mot juste, un mot parfait.

Or – et c'est cela qui atteint Meschonnic au cœur –, la puissance du mot « Shoah » n'est pas celle de l'exactitude, je l'ai montré plus haut. Mon ignorance proclamée de l'hébreu et le triomphe de *Shoah*, film et mot confondus, affoleront les cuistres jusqu'à la fin des temps. *Shoah* « *pollution de l'esprit* » ; « *le scandale de ce mot* » ; « *mot empoisonné* » ; « *qu'on laisse le mot "Shoah" aux poubelles de l'Histoire* ». Diantre ! Le *killer* ne rit pas, est prêt à tout accepter et à mentir sans vergogne pour parvenir à ses fins : « *Tout, ose-t-il dire, était parfaitement nommé [par les nazis]. Les états d'âme concernant la désignation sont apparus en 1944-1945.* »

Meschonnic m'a-t-il entendu lire, à la fin de la première époque de *Shoah*, le rapport hallucinant de Just, daté du 5 juin 1942, adressé à l'Obersturmbannführer Walter Rauff, sur les améliorations à apporter à la construction des camions à gaz ? Les juifs asphyxiés à l'oxyde de carbone des moteurs étaient appelés « le chargement » ; si on parlait de leur nombre, on disait « le nombre des pièces (en allemand *Stück*) à charger ». A-t-il vu Motke Zaidel et Itzhak Dugin raconter, en larmes : « *Les Allemands avaient même ajouté qu'il était interdit d'employer le mot "mort" ou le mot "victime" parce que c'était exactement comme un billot de bois, que c'était de la merde, que ça n'avait absolument aucune importance, c'était rien* »...

« *Les Allemands nous imposaient de dire, concernant les corps, qu'il s'agissait de Figures, c'est-à-dire de marionnettes, de poupées ou de Schmatte, c'est-à-dire de chiffons.* »

Il me paraît clair, rapportant ces paroles, que l'éradicateur n'a jamais vu *Shoah*, qu'il ne sait pas de quoi il parle. Pour le maniaque du « bon mot », tous les mots sont meilleurs que le mot hébreu, même les mots nazis. Le meurtrier, non content d'avoir assassiné, doit-il en plus être le maître du nom et du sens de ce qu'a subi la victime ?

L'antisémitisme (ce n'est peut-être pas le « juste » mot, mais avec le temps et l'usage, il l'est deve-

nu !), c'est la haine métaphysique pour le peuple qui est à l'Origine et le sait et le veut. Il est parfaitement cohérent de désigner le paroxysme de cette haine par un mot hébreu. Même n'entendant pas la langue et bien avant de m'être résolu pour « Shoah », je savais, dès le commencement de mon travail, que je voulais imposer notre propre vision de la catastrophe, celle

des victimes et des survivants. « *L'hébreu, dit platement Meschonnic, n'était pas la langue de ceux qu'on a massacrés, l'hébreu leur était une langue liturgique.* » Non, c'était la langue de l'Origine au nom de laquelle on a transformés en victimes plutôt que de les laisser être tranquillement des Russes, des Français, des Polonais, des Grecs, des Hollandais... C'est aussi la langue d'Israël. J'ai appris de Sartre que se réapproprier le tort absolu est le premier pas vers l'authenticité et la liberté. Cette réappropriation commence par le nom : je serai le nègre, je serai le juif.

En vérité, le cuistre se moque bien du mot « Shoah ». Son problème est la Chose, dont il convient de se débarrasser au plus vite, comme le souhaite aujourd'hui, pour des raisons au départ diverses mais finalement confluentes, une bande hétéroclite et bruyante. Se débarrasser de la Shoah ou tout au moins la remettre à sa place. Ils s'emploient à ce qu'au fil du temps cette place soit de plus en plus congrue, les béantes « poubelles de l'Histoire » attendent.

Pourtant, qu'ils ne soient pas trop pressés : Shoah, indissolublement les victimes et les témoins survivants, la Chose, le mot, le film ont été plus présents que jamais au cours de la commémoration du soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz, ils ont touché et marqué pour toujours des générations nouvelles, des cœurs et des consciences innombrables.

Un travail de titan attend Meschonnic, le grand débaptiseur.

CLAUDE LANZMANN est directeur de la revue « Les Temps modernes ».

La politique de santé sous la dictature du fait divers par Jean de Kervasdoué

L'ERREUR peut conduire au drame. Ainsi en est-il des patients qui se vengent de leur mal-être sur ceux qui tentent de les soigner sans que l'institution qui les emploie soit parvenue à les protéger. L'exception n'est pas la règle et il n'est pas toujours facile de déceler ce qui sera lourd de conséquences : en effet, le drame revêt le plus souvent l'habit de la routine.

Tous les malades mentaux ne sont pas des assassins, même si certains sont parfois dangereux ; tous les adultes qui s'occupent d'enfants ne sont pas pédophiles ; tous les ingénieurs ne font pas de coupables erreurs de calcul... Quand des faits regrettables se produisent, après une procédure contradictoire élaborée après des siècles de mise au point, les tribunaux condamnent, le cas échéant, les coupables quand l'erreur s'avère être aussi une faute.

Ces propos d'une grande banalité ne semblent malheureusement plus gouverner la vie politique française. Le fait divers commande le calendrier et donne à notre vie collective une impression de mouvement brownien.

dépenses inutiles que d'efficacité pérenne, le gâchis n'étant d'ailleurs pas le plus grand des dangers de cette manière – à la Zoro – de concevoir des solutions nouvelles à nos très sérieuses questions de société.

Le fait divers commande le calendrier et donne à notre vie collective une impression de mouvement brownien

Le cas récent des décisions dans le domaine de la santé mentale illustre, après d'autres, cette tendance. Un crime horrible se produisant dans un hôpital psychiatrique. La police émet rapidement l'hypothèse que le coupable a fréquenté l'établissement. Quelques semaines plus tard, effectivement,

un ancien patient est arrêté. Le ministre annonce alors son « plan de santé mentale ». Doit-on s'en féliciter ? Son plan va-t-il contribuer à améliorer la prise en charge des malades mentaux et, plus généralement, démontrer que la réactivité immédiate est la manière sinon de faire parler de soi, du moins de résoudre les problèmes ?

On peut tout d'abord s'étonner que la question de la santé mentale n'ait été évoquée par l'actuel ministre qu'à l'occasion de ce drame. Son prédécesseur, le professeur Jean-François Mattei, comme ceux qui avant lui ont occupé ce poste, a demandé son rapport sur ce thème et obtenu un « plan d'actions pour le développement de la psychiatrie et la promotion de la santé mentale ». Il devait être encore, avec beaucoup d'autres il est vrai, toujours sur le bureau du ministre.

Outre ces rapports, il est de notoriété publique que la France détient le record mondial de consommation des psychotropes et qu'elle partage, avec l'Autriche, celui des suicides au sein des pays de l'Union européenne. En outre, certains départements manquent de psychiatres, et même dans ceux qui en ont plus, beaucoup plus que les autres, comme Paris, il faut attendre plus de six mois pour qu'un psychiatre accepte une nouvelle prise en charge.

La police, comme le personnel du Samu social, indique que nos SDF sont pour une proportion significative – de l'ordre de 30 % – aussi des malades mentaux, et quand ils ne sont pas à la rue on les trouve... en prison, et donc pas là où ils devraient être, c'est-à-dire pris en charge par des secteurs psychiatriques. Les malades mentaux demeurent les exclus parmi les exclus de notre société du « chômage à 10 % de la population active », du bien-être et de l'éternelle jeunesse. Il était donc non seulement possible d'en parler à l'occasion du débat au Par-

lement du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale (PLFSS), mais aussi naturel de le faire à ce moment-là et à celui-là seulement. Notre Constitution prévoit en effet que des engagements de cette importance doivent recevoir l'aval du Parlement. Il n'en a rien été.

Cette précipitation est d'autant plus étonnante que le volet « investissement » (750 millions d'euros) du plan ne s'applique qu'à partir de 2006. On pouvait donc attendre le PLFSS, qui sera débattu en octobre. En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, il était à la fois possible et impératif d'agir dans l'enveloppe votée par le Parlement. Tout gou-

La réaction naturelle du public à l'occasion des drames comme celui de Pau est une demande d'enfermement. Protégez-vous de ces malades !

vernement peut en effet, s'il le souhaite, privilégier une activité, mais ne doit pas engager de dépenses nouvelles. Une fois encore l'argent ne semble pas compter dans ces décisions, et les annonces d'une éventuelle rigueur budgétaire de l'automne paraissent oubliées. Cette générosité, aussi répétée (elle suit celle – 800 millions d'euros – à l'égard des spécialistes) que non budgétée, se manifeste

pourtant dans une situation financière encore plus dramatique que prévu. Le gouvernement, même s'il ne l'a pas annoncé, sait que les comptes de 2004 sont mauvais : le déficit de la Sécurité sociale dépassera des prévisions déjà pessimistes de plus de 2 milliards d'euros pour excéder 14 milliards. L'année 2005 commence mal.

Ce mépris total des finances, du calendrier et de la concertation se manifeste également dans l'annonce de l'augmentation du nombre d'étudiants en psychiatrie, qui intervient d'habitude au printemps après une consultation des doyens des facultés de médecine et du ministère de l'éducation nationale. Le fait divers commande donc le calendrier politique. Mais cela n'est pas le plus grave.

Les outils dont la France dispose dans le domaine de la santé mentale font, une fois n'est pas coutume, l'admiration profonde des étrangers. Le secteur psychiatrique, qui englobe ville et hôpital dans une seule équipe et un seul budget, permet d'adapter, en principe, chaque prise en charge à la situation médicale, affective, économique et sociale de chaque patient. Contrairement à ce que dit le ministre de la santé, le secteur est aussi un réseau de soins. Il ne s'agit donc pas d'inventer de nouveaux outils, mais de les faire vivre, et peut être de revenir sur une politique qui a tenté de nier les particularités de la psychiatrie en s'efforçant de prétendre qu'elle était une spécialité comme les autres. La crise actuelle est une crise d'absence de directive opérationnelle, une crise de gestion des frontières entre le sanitaire et le social, comme entre le normal et le pathologique. Avant d'être une crise des moyens, elle est d'abord politique, au sens le plus essentiel.

Le rôle premier des équipes des secteurs psychiatriques est la réinsertion de leurs patients. Or la réaction naturelle du public à l'occasion des drames comme celui

de Pau est une demande d'enfermement. Protégez-vous de ces malades ! Gardez-les, de manière humaine certes, en améliorant leurs conditions d'hébergement éventuellement, mais surtout ne les laissez pas sortir ! Or ces drames devraient être l'occasion d'expliquer cette politique qui fait que le secteur psychiatrique n'est

JEAN DE KERVASDOUÉ est titulaire de la chaire d'économie et gestion des services de santé au CNAM.

plus l'asile clos du XIX^e siècle et que c'est un progrès considérable, un signe exemplaire d'humanité. Les équipes de secteur protègent les malades d'eux-mêmes d'abord. Elles les aident, tentent de soulager leur souffrance et celle de leurs proches, les soignent toujours et parfois les guérissent.

Parler de moyens et de locaux renforce, consciemment ou non, la demande du public – protégez-vous ! – mais est bien loin d'essayer d'expliquer en quels termes se posent aujourd'hui la difficile réinsertion des malades mentaux et de comprendre pourquoi eux-mêmes et leur famille sont rejetés d'une structure à l'autre, parfois par manque de moyens, souvent par manque d'organisation, toujours par manque de soutien et d'explication à une société d'adultes de la difficile mission confiée à ceux qui consacrent leur vie à s'occuper des exclus parmi les exclus : nos malades mentaux. Pour cela, il fallait du courage.

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :

– par voie postale : *Le Monde*, page Débats, 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 ;
– par télécopie : 01-57-28-21-22 ;
– par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

Science Frictions France Culture - Le Monde

Par Michel Alberganti, avec la collaboration de Jean-Yves Nau

« Quelles pistes pour soigner la maladie de Parkinson ? »

Avec : Alim-Louis Benabid, chef de service neurochirurgie, CHU de Grenoble, (unité 318 de l'Inserm) et Stéphane Palfi, neurochirurgien, hôpital Henri-Mondor de Créteil (Inserm).

samedi 26 février 2005, 12h - 12h30

France Culture

Le Monde